

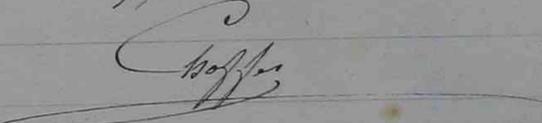
**Lettre du Maire de Servance reconnaissant la dégradation par la crue de terrains**  
**22 février 1877**  
(Archives départementales de la Haute Saône)

Nous maire de la Commune de Servance soussigné  
Certifions que le nommé Jeanmougin Ferdinand  
de cette Commune a eu par suite de l'inondation survenue  
dans la nuit du 13 au 14 février dernier deux  
parcelles de terrain en nature de pré situées sur  
le territoire de la Commune de Servance envahies et  
ravines par la crue; sans que le gazon et la terre  
ont été enlevés et dans la suite, l'eau a accumulé  
une grande quantité de gravier.

Quant au montant de la perte occasionnée par la  
sinistre, nous estimons qu'il peut être évalué approxima-  
tivement à la somme de deux cent cinquante à trois  
cents francs.

Nous attestons de plus que le D<sup>it</sup> Jeanmougin est  
dans une position gênée ayant de fortes en quantités  
relativement considérables et qu'il a sa charge.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent  
Certificat pour lui servir et valoir ce que de droit.  
Servance le 22 février 1877

  
Coffin